COMMUNE DE
CHÂTEAU-D'ŒX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Œx
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 10 février 2025
Greffe_0134_Préavis édités

Préavis no 07/2025

Réfection pont et route d'accès au lieu-dit les Vieux Bains à L'Etivaz

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

La Municipalité sollicite de votre autorité l'octroi d'un crédit en vue de la réfection du pont sur la Torneresse (parcelle 2328) et du chemin d'accès au lieu-dit les Vieux Bains à L'Etivaz.

PREAMBULE

En parcourant la Torneresse à la suite des orages de l'été 2024, le service des travaux a constaté le mauvais état du pont enjambant la rivière. Le bureau ALugrin ingénieur conseil Sàrl a été mandaté rapidement. Il ressort du rapport que l'état général de l'ouvrage est alarmant. La sécurité structurale est fortement diminuée au vu des pertes de sections d'armature constatées. Une restriction du tonnage et de la vitesse a été mise en place rapidement. Le remplacement du tablier est urgent afin de pallier cette situation dangereuse.

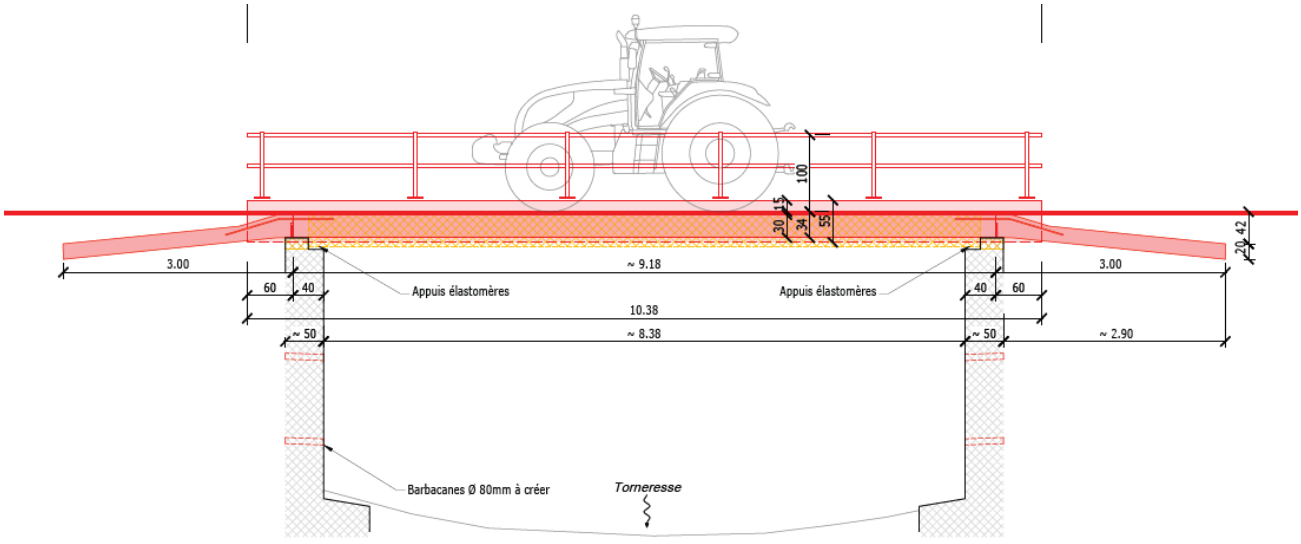
Par ailleurs, le chemin d'accès présente des déformations et des affaissements principalement sur les bords. Dites déformations posent problème pour l'évacuation des eaux météoriques. Le tronçon de route à entretenir mesure environ 285 m. Le service cantonal responsable des routes AF (DGAV) souhaite également que la Commune traite l'ensemble du tronçon en une seule fois (pont + route). Pour ce cas d'urgence, la DGAV entre en matière pour un soutien financier sans passer par une expertise fédérale (OFAG), généralement obligatoire.



Route des Vieux Bains



Pont sur la Torneresse



Projet – profil du pont

NATURE DES TRAVAUX

Pont
Réfection totale du pont : remplacement du tablier, réfection partielle des culées, travaux d'étanchéité, revêtement et pose de nouvelles barrières. Le pont sera fermé à toute circulation sur une durée qui est encore à déterminer selon la variante d'exécution choisie (préfabrication ou autre). Le nouveau pont intégrera le passage des services présents sur le site (Swisscom, Groupe-E).

Route
Réfection complète de la chaussée sur une portion de 295 m. : évacuation de la totalité de l'enrobé existant, pose d'une nouvelle couche de fondation en grave, purge des banquettes et pose de drainages.

COÛT DES TRAVAUX

Réfection du pont	
Travaux de génie civil	270'000.00 CHF
Honoraires ingénieurs	35'000.00 CHF
Divers & imprévus (~10 %)	30'000.00 CHF
Total des coûts	**335'000.00 CHF**
Estimation subventions VD+CH à 82% sur travaux subventionnés, pont:	- 264'000.00 CHF
Coûts à charge de la commune	**71'000.00 CHF**

Réfection de la route	
Travaux de génie civil	200'000.00 CHF
Curages canalisations	5'000.00 CHF
Honoraires ingénieurs + géomètre	35'000.00 CHF
Divers & imprévus (~10 %)	25'000.00 CHF
Total des coûts	**265'000.00 CHF**
Estimation subventions VD+CH à 82% sur travaux subventionnés, route:	- 211'000.00 CHF
Coûts à charge de la commune	**54'000.00 CHF**

Coûts collatéraux	
Chemins et pont provisoire	15'000.00 CHF
Déviation Swisscom et Groupe-E	15'000.00 CHF
Total des coûts	**30'000.00 CHF**

Total des travaux TTC	**630'000.00 CHF**
Total des subventions estimées	**- 475'000.00 CHF**
Coûts total à charge de la commune	**155'000.00 CHF**

Ces projets de réfection n'ont pas fait l'objet d'une expertise fédérale et cantonale des améliorations foncières, cependant l'intérêt agricole devrait être admis à 100% pour cet entretien. Certains travaux ou prestations ne sont pas toujours subventionnables, c'est pourquoi la somme totale n'a pas été considérée pour estimer les subventions.

Au moment de la rédaction du préavis, les demandes et négociations auprès des AF n'ont pas encore abouti. De ce fait, le taux de subventionnement n'est pas formellement validé. Mais au vu de l'urgence d'entreprendre des travaux dès cette année, il est important de démarrer les démarches administratives (crédit, subventionnement, autorisations, appel d'offre, etc…) dès que possible.

CONCLUSIONS

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'OEX

- vu le préavis municipal no 07/2025 du 10 février 2025;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

- **de l'amortissement**
 - du montant de CHF 71'000.00 sur une période de 40 ans, pour la partie pont.
 - du montant de CHF 54'000.00 sur une période de 25 ans, pour la partie route,
 le tout selon les directives sur les durées d'amortissement obligatoire édictées par le manuel MCH2, dès le début de l'utilisation de l'immobilisation.

décide

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection du pont et de la route d'accès au lieu-dit les Vieux Bains à L'Etivaz

- **d'octroyer** à cet effet un crédit complémentaire de CHF 630'000.00

- **de financer ce montant**
 - par une subvention sur la partie travaux à recevoir de l'ordre de 82%, soit environ CHF 475'000.00.
 - Le solde estimé à CHF 155'000.00, par un emprunt dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la Municipalité en séance du 12 février 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :	**La Secrétaire :**
Eric Grandjean	**Sophie Matthey**